

EXPERTISE UNION EUROPÉENNE

**ALEX GYSEL
SAMEDI 23 FÉVRIER 2013**

PRÉSENTATION

Informaticien de formation universitaire

Consultant indépendant depuis plus de 20 ans

Plus de 30 années d'expérience dans le monde, principalement en Afrique

Expériences dans les domaines du développement, formation, informatique, ...

Les dernières dix ans je me suis concentré sur la consultance en matière d'élections en général : appui logistique, évaluation, etc

Et plus particulièrement l'enrôlement des électeurs avec usage de l'informatique et l'introduction de la biométrie

En tant que consultant j'ai ainsi pu suivre de près plusieurs projets (multi-)biométriques menés à bon terme.

MÉTHODOLOGIE

Je ne suis pas ici pour défendre ou attaquer l'une ou l'autre solution adopté dans le passé ou actuellement proposé mais pour chercher ensemble avec tous les autorités politiques et administratives une solution adéquate pour la Guinée.

Souvent on me demande si le système actuellement en place peut garantir de façon aveugle la réussite de l'exercice électoral.

Il faut comprendre que chaque méthodologie adopté a besoin de mécanismes de contrôle pour s'assurer que la méthodologie n'est pas utilisé à des fins contraires aux fins initialement proposées.

Permettez-moi de donner quelques exemples qui vont faire mieux comprendre la suite de mon exposé.

MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Systeme de vote

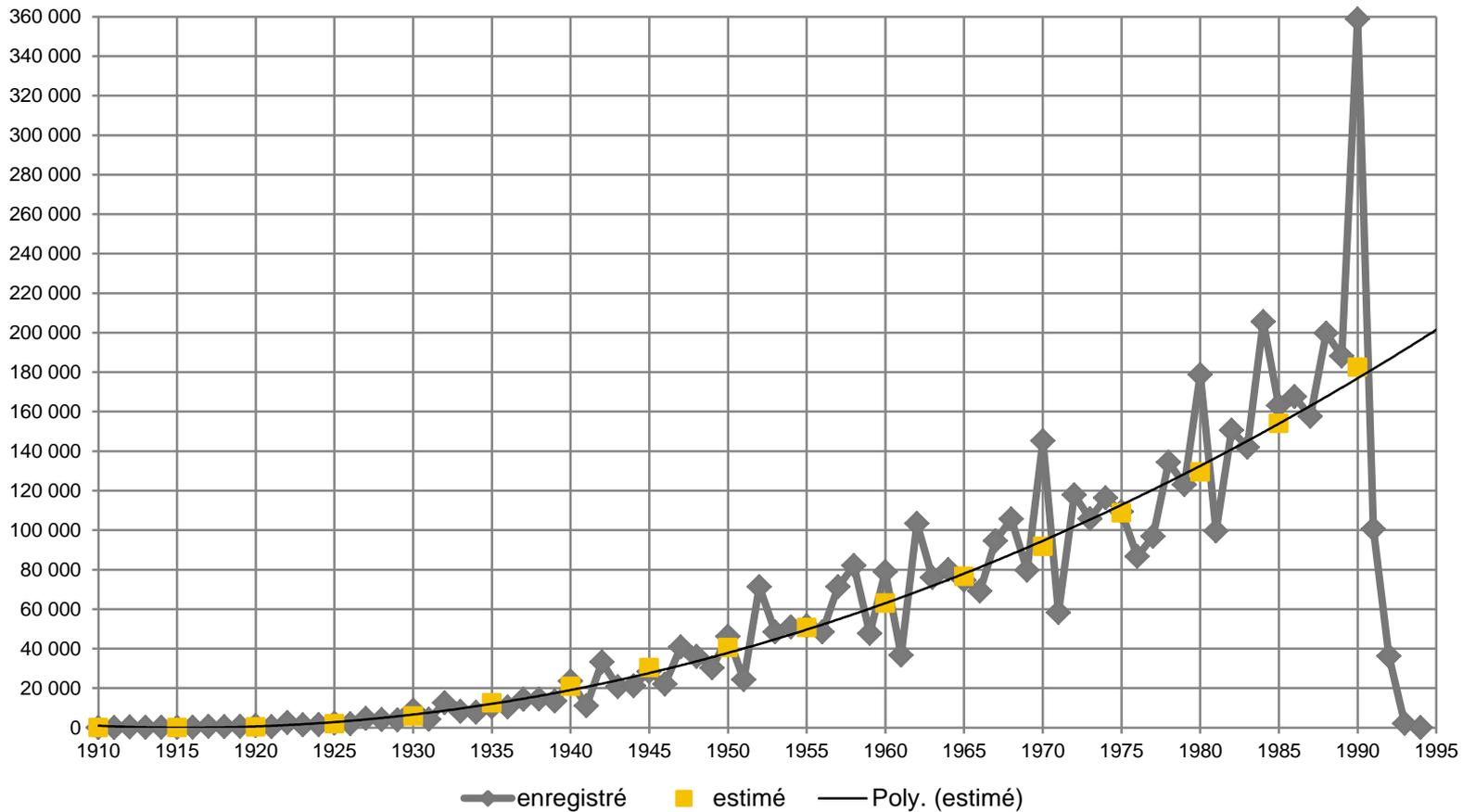
- Le système de vote avec les bulletins et les urnes est un système généralement accepté. Pourtant des abus sont possibles .
- C'est pour cela que des comités de contrôle sont mis en place pour éviter des déraillements. Les solutions peuvent être administratives aussi bien que techniques.
- Par exemple: la pose des empreintes digitales sur la liste des électeurs quand ils votent, peut être utilisé pour contrôle en cas de suspicion de bourrage d'urnes à la fin de la journée de vote, etc...

MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Enrôlement des électeurs.

- En analysant la répartition d'âge des électeurs enrôlé par la SAGEM et en comparant ces résultats avec les données démographiques nous avons constaté une anomalie au niveau du groupe des 18 ans. Ceci démontre que beaucoup de jeunes de 17, 16, etc... ont été enregistré avec un âge de 18 ans.
- La responsabilité de l'acceptation des candidats électeurs ne réside pas chez l'opérateur technique, la SAGEM dans ce cas, mais chez les CARLEs.

ANALYSE DE CLASSES D'ÂGE



MÉCANISMES DE CONTRÔLE

Enrôlement des électeurs.

- C'est ainsi qu'un mécanisme de contrôle ou de monitoring est proposé pour faire ce genre d'analyses pour l'exercice actuel dans le but de minimiser l'impact de ce genre de fraude.
- Ceci est un exemple typique d'un mécanisme de contrôle qui est devenu possible grâce à la l'introduction de l'informatique dans le processus avec sa puissance de calcul et la vitesse et la facilité avec lesquels on peut obtenir les résultats.
- Ces analyses peuvent se faire au niveau national mais aussi bien au niveau de la préfecture ou de la sous-préfecture ou tout autre partie désirée.
- Ce que je veux montrer avec ceci c'est que quand la méthodologie et les moyens mis en œuvre changent, des nouvelles possibilités sont offertes.
- Les mécanismes de contrôles doivent s'adapter pour garantir une exercice aussi transparent et juste que possible. C'est le seul moyen de rétablir la confiance dans l'exercice en cours.

EXPERTISES & RECOMMANDATIONS

Plusieurs experts se sont déjà penché sur les mécanismes en place et ont donné un tas de recommandations pour améliorer le dispositif en place actuellement.

L'OIF a fait plusieurs rapports et maintenant mon collègue Dries et moi sommes là pour faire de même et faire des recommandations à notre tour. D'autres experts pourraient suivre.

Expertise, contre-expertise, etc...

Si l'expertise est bien faite, on n'a pas peur d'un contre-expertise.

Vu la situation tendu au niveau du pays à propos de l'exercice actuel tout le monde est vraiment sur le qui-vive à propos de chaque élément.

EXPERTISES & RECOMMANDATIONS

Ceci implique que, même si tous les recommandations ne sont pas implémentées, la sécurité et la transparence de l'exercice dépassera celle des beaucoup d'exercices semblables dans d'autres pays.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'implémenter à la lettre toutes les recommandations faites par tout le monde. En plus il y en a qui sont incompatibles entre eux et avec le chronogramme actuellement proposé.

Il suffit amplement d'implémenter les recommandations clefs qui font vraiment la différence et garantissent un réel accroissement de sécurité, de transparence, de contrôle etc... qui peuvent nous amener à une élection paisible et acceptée par tous.

SITUATION ACTUELLE

Ce serait long pour entrer dans les détail de toutes les recommandations mais je voudrais bien insister sur les plus importantes décisions prises.

Au niveau des kit d'enrôlement actuellement en place

- Au niveau de l'opérateur le choix de la préfecture, sous-préfecture quartier et secteur a été verrouillé pour éviter que les gens puissent s'enregistrer à d'autres endroits.
- On a ajouté des critères de recherche pour retrouver plus efficacement les électeurs enrôles en 2010
- La sécurité d'accès a été porté à un niveau sans précédent

SITUATION ACTUELLE

Au niveau des kit d'enrôlement actuellement en place

- Le transfert des données vers les kits est parfaitement réussi
- Il suffit d'installer le logiciel de monitoring pour le suivi des données à travers toute la chaîne pour qu'ils soient prêts pour démarrer comme il faut.
- Il n'y a donc plus de raison technique pour retarder le début de la révision une fois que le logiciel de monitoring a été installé.
- En plus, comme déjà dit tout à l'heure un mécanisme est mis en place pour détecter la fraude au niveau des classes d'âges. Les CARLEs seront mis au courant.

SITUATION ACTUELLE

Au niveau central

- Un comité de suivi constitué des différents groupes politiques et administratives ainsi que des experts de différents organismes sera constitué pour contrôler indépendamment et efficacement tout le processus au niveau central.
- Un guide de suivi détaillé pour chaque étape sera établie en commun.
- Les tables d'audit qui vigilent toutes les modifications qui ont eu lieu dans la base des données seront à la disposition d'une troisième partie pour les inspecter. De la même manière, les fichiers log sont sauvegardés et disponibles pour inspection.
- Le système de monitoring dont j'ai parlé pour les kits a son prolongement au niveau des différents serveurs et opérations au niveau central.
- Des statistiques seront prises dans les kits chaque jour et dans le serveur central chaque heure et comparées.
- Ces statistiques sont encryptées avec un mot de passe qui est seulement connu par la troisième partie indépendante.

SITUATION ACTUELLE

Au niveau central

- Dans cette perspective, toutes les bases de données a un utilisateur qui a le privilège d'inspecter les données, mais qui ne peut rien modifier, ce qu'on appelle « SELECT privilèges ».
- Le mot de passe de cet utilisateur est donné à une troisième partie.
- Une mesure supplémentaire de contrôle est que Sabari fera un dump (de préférence encrypté) de la base de données alphanumérique tous les jours. Ces dumps doivent être disponibles à une troisième partie qui lui permet de faire un audit de l'évolution de la base de données jour à jour. Ça lui permet aussi de faire une reconstruction en cas ils ont détecté des anomalies.
- Des mesures supplémentaires sont actuellement encore en étude au niveau central

SITUATION ACTUELLE

Lors du Vote

- Une technique très simple et non-onéreuse pour éviter qu'une personne ne vote plus d'une fois est l'utilisation d'encre indélébile qui peut être appliquée de façon efficace en utilisant un stylo.
- Cette mesure complète les autres mesures.

CONCLUSION

On a encore un bout de chemin à faire mais on est sur la bonne voie

Merci pour votre attention.